

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Afrique : Appui a l'élaboration et a la mise en oeuvre d'un programme d'investissement pour les pays du bassin du Niger 2006 - 2008

Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2008

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Gestion intégrée des ressources en eau par bassin -

OIEau - IOWater - OIAgua

Depuis la Déclaration de Paris sur « les principes de gestion et de bonne gouvernance pour le développement partagé et durable du Bassin du Niger » signée en avril 2004 par les neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad) de l'Autorité de Bassin du Niger - ABN, les différentes réunions de ses instances ont confirmé l'ABN dans son rôle pour la coopération régionale et le développement économique.

Ainsi, une "Vision claire et partagée" du Bassin du Niger a été élaborée, afin de créer un "environnement propice" à la coopération et de préparer un "Plan d'Action de Développement Durable (PADD)", accepté par tous les acteurs du bassin.

L'OIEau est partenaire de l'ABN dans ce projet, et s'investi dans un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage notamment sur les thèmes suivants :

- * L'élaboration d'une Charte de l'Eau ;
- * La cohérence du PADD avec les processus nationaux et régionaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- * L'élaboration du programme d'investissement et les modalités de mise en oeuvre des projets.

Avec la formulation du PADD et l'élaboration du Programme d'Investissement pour la fin 2007 et le Sommet des Chefs d'Etat et la table ronde des bailleurs de fonds prévue début 2008, l'Autorité du Bassin du Niger pourra se prévaloir de résultats concrets et durables pour assurer l'avenir des usagers et des citoyens du bassin.

Nature des services fournis par l'OIEau :

- Assistance technique dans le cadre de :
 - l'analyse et élaboration des instruments juridiques
 - la cohérence avec les Processus Nationaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
 - l'élaboration du programme d'investissement et de son calendrier de mise en oeuvre
 - la formulation des projets d'investissement et les modalités de leur mise en oeuvre
- Participation aux réunions de coordination
- Appui à la préparation de la table ronde des bailleurs de fonds